



# ECO PASS®

L'avantage extra-légal  
éco-responsable.



# QUELS SONT LES AVANTAGES POUR VOUS ?



## Fiscalement très avantageux et cumulable avec d'autres avantages extra-légaux

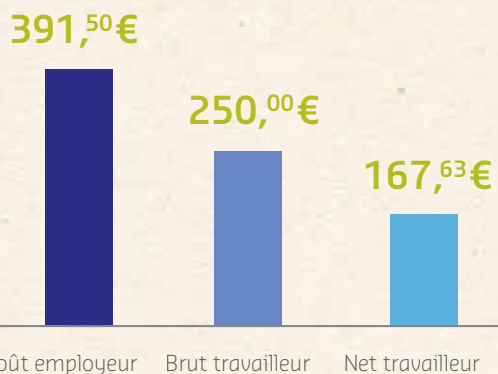
### CHOIX DU SUPPORT, PAPIER OU ÉLECTRONIQUE

100% exonéré de charges sociales<sup>1</sup>, l'Eco Pass® est la solution idéale pour valoriser facilement vos collaborateurs.

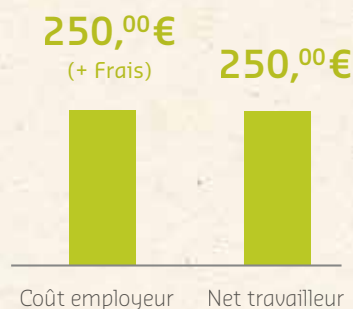
L'Eco Pass® vous permet d'accroître sensiblement le pouvoir d'achat de vos collaborateurs tous en les aidant à préserver la planète.

## 100% DE NET POUR VOS COLLABORATEURS, ET FISCALEMENT TRÈS INTÉRESSANT !

€ Pour vos collaborateurs si offert en salaire



Pour vos collaborateurs si offert en Eco Pass®



Jusqu'à **57%** d'avantage pour l'employeur

<sup>1</sup> Sous réserve de respect des conditions légales (voir «Que dit la loi»)

## Mais que dit la loi ?

Pour bénéficier d'une exonération complète pour l'employeur et le bénéficiaire (cfr. A.R. 14/04/2009 insérant un article 19 quater dans l'AR du 28/11/1969) certaines conditions doivent être respectées lors de l'octroi d'éco-chèques, notamment :

- L'éco-chèque est exclusivement destiné à l'achat de produits et services respectueux de l'environnement tels que définis dans la liste établie par le Conseil National du Travail.
- L'octroi d'éco-chèques doit être prévu dans une convention collective ou individuelle ;
- La validité des éco-chèques est limitée à 24 mois ;
- La valeur faciale est de maximum 10€ par chèque ;
- L'éco-chèque est octroyé à raison d'un montant total de 250€/collaborateur/an
- Les éco-chèques ne peuvent être émis que par un émetteur agréé.
- Conditions supplémentaires pour l'éco-chèque électronique :
  - Le nombre d'éco-chèques doit être mentionné sur la fiche de paie ;
  - Le travailleur doit pouvoir consulter son solde ainsi que la durée de validité de ses éco-chèques ;
  - Le choix du support électronique doit faire l'objet d'une convention collective ou individuelle de travail ;
  - La mise à disposition de l'éco-chèque ne peut entraîner de coûts pour le travailleur sauf en cas de vol ou de perte de la carte

Renseignez-vous auprès de votre secteur quant à l'obligation de l'octroi des éco-chèques. Que l'octroi soit obligatoire ou pas, l'éco-chèque reste un avantage extralégal bénéficiant de tous les avantages d'exonération fiscale.



L'enquête Ipsos sur la satisfaction des collaborateurs par rapport à l'éco-chèque et l'étude CoLogic concernant l'impact de la mesure sur l'écologie sont disponibles en téléchargement sur [www.sodexobenefits.be](http://www.sodexobenefits.be)

# LES E-ECO PASS® SUR LA SODEXO CARD® C'EST :



## VALABLE DANS UN RÉSEAU TRÈS LARGE ET TRÈS VARIÉ

L'Eco Pass® est aujourd'hui accepté dans plus de 10.000<sup>3</sup> points d'acceptation en Belgique.



2



## UNE SEULE CARTE POUR TOUS LES CHÈQUES ÉLECTRONIQUES

Les Lunch Pass® et les e-Cadeau Pass® peuvent aussi être chargés sur la Sodexo Card®.

<sup>3</sup> À titre indicatif, le réseau est en constante évolution.



## GESTION ADMINISTRATIVE FORTEMENT SIMPLIFIÉE

Pour vos collaborateurs, le solde disponible est communiqué par e-mail, consultable en ligne et sur l'application mobile Sodexo4You. L'information concernant leur compte Sodexo est également disponible sur l'écran du terminal de paiement, le ticket de caisse, dans les e-mails ou SMS de notification...



## TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ

Plus de perte d'argent en cas de vol! Chaque Sodexo Card® est protégée par un code secret unique personnalisable. En plus, via un simple appel, CardStop® bloque votre Sodexo Card® contre tout risque d'utilisation frauduleuse et la carte est automatiquement remplacée.

5

## TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOS COLLABORATEURS GRÂCE AU SODEXO4YOU

Site internet, newsletter mensuelle, application mobile, page Facebook... Sodexo reste en contact permanent avec tous vos collaborateurs et fait de leur pouvoir d'achat sa priorité!



Application mobile



Newsletters



Coupons



Site Internet



Réseaux sociaux





# QUE POUVEZ-VOUS FAIRE AVEC VOS ECO PASS®?¹



## JARDINEZ AU SOLEIL!

- Outils de jardinage non motorisés
- Plantes et arbustes d'extérieur
- Engrais
- Cabane de jardin en bois
- ...



## ÉQUIPEZ-VOUS!

- Frigo avec label à partir de A+
- Machine à laver avec label à partir de AAC
- Téléviseur écolabellisé
- Panneaux solaires
- ...



## DÉCOREZ LA MAISON!

- Parquet en bois
- Peinture mur-plafond écolabellisé
- Étagères et tablettes murales en bois
- Meubles de jardins en bois
- ...



## ACHETEZ BIO & ÉCO!

- Alimentation bio
- Produits beauté écolabellisés
- Produits d'entretien
- Ampoules éco
- ...



## VOYAGEZ LÉGER!

- Vélos pour enfants et adultes
- Billets Thalys
- Billets Eurostar
- Séjour à l'hôtel
- ...

Une présentation plus exhaustive est disponible dans toutes les enveloppes des Eco Pass® et sur le site [www.sodexobenefits.be](http://www.sodexobenefits.be)

¹ La liste de produits & services qui peuvent être achetés avec les éco-chèques, est déterminée par le Conseil National de Travail et est en constante évolution.

## Un véritable réseau de proximité pour vos achats responsables

### MAISON / JARDIN



### GRANDES SURFACES



### SPORT / LOISIRS



### ELECTRO / HIGHTECH



### LES LABELS VALABLES AVEC L'ECO PASS®



**sodexo**

dans le monde c'est:

**75 millions**  
de consommateurs/jour

**80**  
pays

**425.000**  
collaborateurs

**19<sup>e</sup>**  
employeur mondial

Pour en savoir plus:

[www.sodexobenefits.be](http://www.sodexobenefits.be) ou [www.sodexo4you.be](http://www.sodexo4you.be)

Votre conseiller Sodexo Benefits & Rewards Services est à votre écoute

+32 (0)2 547 55 04

[www.sodexobenefits.be](http://www.sodexobenefits.be)

[infocom.svc.be@sodexo.com](mailto:infocom.svc.be@sodexo.com)

[www.sodexo4you.be](http://www.sodexo4you.be)

[www.facebook.com/Sodexo4You](https://www.facebook.com/Sodexo4You)